



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse,

- Vu l'arrêté du 18 juillet 2019 autorisant au titre de l'année 2020 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs certifiés stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat du second degré (CAPES),
- Vu l'arrêté du 18 juillet 2019 autorisant au titre de l'année 2020 l'ouverture du concours interne d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs certifiés (CAER-CAPES),
- Vu l'arrêté du 7 octobre 2019 nommant les présidents des jurys des concours internes du CAPES et des CAER-CAPES ouverts au titre de la session 2020,
- Vu les propositions du président de jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours interne du CAPES et du CAER-CAPES, section sciences économiques et sociales est constitué comme suit pour la session 2020 :

Président

M. Marc MONTOUSSE
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Vice-Président

M. Denis MARTIN
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Académie de NANTES

Membres du jury

Mme Angèle ALTAY LEGRAS
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de RENNES

M. Joël BERHOUEZ
Professeur agrégé

Académie de CRETEIL

Mme Marion CASTELLANI
Professeure agrégée

Académie de NICE

M. Dominique CHAMBLAY
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Académie de VERSAILLES

M. François CHASSETUILLIER
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Académie de TOULOUSE

M. Stéphane CLEMENT
Professeur agrégé

Académie d' AIX-MARSEILLE

M. Philippe COUSIN
EC. R Professeur agrégé

Académie de NANTES

Mme Evelyne DELHOMME
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de NANCY-METZ

Mme Magali FAUCHON
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie d' AIX-MARSEILLE

Mme Carole FERRARO
Professeure certifiée

Académie d' AIX-MARSEILLE

Mme Nathalie HOREMANS
Professeure certifiée

M. Mickael JOUBERT
Professeur agrégé

Mme Valérie MONNOT
Professeure certifiée

Mme Sandrine PARAYRE
Professeure agrégée

Mme Aude ROCA
Professeure certifiée

Mme Sylvie SAINT PEE
Professeure certifiée

Mme Laura SGAMBATI
Professeure certifiée

M. Alexis TREMOULINAS
Professeur agrégé

M. Guy VASSALLUCCI
EC. R Professeur agrégé

M. Laurent VERGNOLE
Professeur certifié

Mme Cécile VOLLAIRE-CHABIRAND
Professeure agrégée

Académie d' AIX-MARSEILLE

Académie d' AIX-MARSEILLE

Académie de VERSAILLES

Académie d' AIX-MARSEILLE

Académie de MONTPELLIER

Académie d' ORLEANS-TOURS

Académie de STRASBOURG

Académie de POITIERS

Académie d' AIX-MARSEILLE

Académie de LIMOGES

Académie d' ORLEANS-TOURS

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 04 novembre 2019

Pour le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse
et par délégation,
Le sous-directeur du recrutement



Jean-François PIERRE